

# Formation

## Licence Professionnelle Chargé d'affaires en thermique du bâtiment (CATB)

### Métiers de l'énergie

### Objectifs

Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne un chargé d'affaires sur des installations énergétiques afin d'apprendre à :

- Répondre à un appel d'offre public ou privé
- Proposer des solutions techniques
- Chiffrer et vendre une affaire
- Organiser et planifier le chantier
- Assurer la rentabilité financière

### Compétences visées

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- Développer le marché d'affaires de l'entreprise et prendre en charge les dossiers de réponse aux appels d'offre
- Analyser les besoins, conseiller les clients et leur proposer des solutions techniques et élaborer les contrats mentionnant les caractéristiques techniques, les prix et les délais de réalisation des projets
- Réaliser les projets et en superviser le déroulement (étude, fabrication, mise en service) et coordonner et planifier l'action des intervenants internes et externes et assurer le transfert du dossier aux équipes travaux
- Mettre en œuvre les solutions techniques de faisabilité d'un projet, en optimisant les paramètres coût, délais et qualité.
- Suivre et contrôler la qualité et l'évolution des coûts des projets
- Participer à la mise en service des produits ou solutions vendus
- Clôturer le projet après la réception du chantier et l'analyse fonctionnelle et financière du projet et fournir une assistance technique au client
- Planifier, gérer et suivre le déroulement du chantier
- Dimensionner les installations de production de chaleur et de froid
- Connaître les aspects réglementaires et sécuritaires liés à la réalisation et l'exploitation d'une installation calorifique ou frigorifique

### Admission

Formation gratuite et rémunérée pour l'alternant et accessible sous différents statuts : contrats d'apprentissage, de professionnalisation, ou autres dispositifs de la formation professionnelle et continue sous réserve de répondre aux critères d'admissibilité liés à la certification préparée.

#### Prérequis :

**Bac ou équivalent**

**Diplôme de niveau IV obtenu : BAC TFCA – BAC ELEEC - BAC TISEC – BAC S – BAC STI – de préférence**

#### Niveau d'entrée

Bac +2 et équivalent  
Par dérogation, des entrées en formation directement en 2ème année sont possibles, sous conditions.

#### Type de formation

Diplômant

#### Durée

1 an

#### Niveau de sortie

Bac +3 ou équivalent

#### Accessibilité

Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par des réseaux de transports urbains. Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée.

#### Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, pro A. Pour tout autre profil consultez-nous.

#### Diplôme obtenu

Nom du diplôme : Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Thermique du Bâtiment  
Code Diplôme : 25022709

#### Coût de la formation

Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par OPCO et/ou entreprises. Tarif : €. Nous consulter pour les possibilités de prises en charge.

#### Lieux de formation

**Eurespace**  
Rue Eugène Brémond CS  
22116 49321 CHOLET CEDEX

Labellisé



RSE Positive  
labelucie.com

**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Certification qualité délivrée pour les catégories suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
FORMATION PAR APPRENTISSAGE  
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE  
BILANS DE COMPETENCES

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet [www.cciformation49.fr](http://www.cciformation49.fr) (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CCI Formation Angers - Cholet - Saumur

formation@maineetloire.cci.fr

[www.cciformation49.fr](http://www.cciformation49.fr)

02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



## La formation

### 1 Programme

9 modules d'enseignement, d'un projet tuteuré et d'un mémoire d'entreprise.

#### Modules d'enseignements :

**EME 102 : Management et organisation de l'entreprise**

**US4201 : Gestion d'affaires dans les métiers de l'énergétique**

**US4202 : Conduite de projets en industrie**

**CCE105 : Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle**

**US4203 : Obligation, veille réglementaire et sécuritaire sur la santé des acteurs de la construction et de la rénovation des bâtiments**

**US4204 : Optimisation et performance énergétique du bâtiment**

**US4205 : Dimensionnement et étude des installations énergétiques dans le bâtiment**

**US4206 : Conception et Maîtrise de l'Energie**

**Anglais**

#### Le projet tuteuré :

Le projet permet de mettre en pratique les connaissances acquises, à partir d'un cas réel posé par l'entreprise.

#### Le mémoire professionnel :

Le mémoire permet de valider l'expérience professionnelle acquise pendant la période en entreprise (26 semaines).

### 2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier - propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes.

Pour découvrir nos équipements, retrouver ces informations sur notre page Filière et / ou Campus.

### 3 Évaluations

#### Modalités d'évaluations intermédiaires et finales

Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives, organisées en centre de formation et en entreprise, permettent de mesurer la progression de chaque apprenant. Des bilans organisés chaque semestre, sont l'occasion de réaliser des synthèses à des étapes clés du parcours.

Les épreuves de validation du diplôme se déroulent en cours et en fin de formation, conformément au règlement d'examen en CCF de ce diplôme.

Si le candidat obtient la moyenne générale à l'issue des différentes situations d'évaluation sur les 9 modules **et** si le candidat obtient la moyenne générale à la soutenance du projet tuteuré+mémoire professionnel, il valide son diplôme.

#### Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.

## Et après ?

### 4 Poursuite de formation

### 5 Métiers & entreprises

#### Les métiers

- Chargé d'affaires
- Attaché d'affaires
- Conducteur de travaux
- Chargé d'études et de réalisation
- Responsable de projets / bureau d'études
- Responsable de centre de profits

#### Les entreprises

- Bureaux d'études techniques (BET)
- Entreprises d'installation et/ou de maintenance
- Fournisseurs et/ou fabricants d'équipements
- Collectivités territoriales
- Sociétés productrices d'énergie

## Partenaires



La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet [www.ccifformation49.fr](http://www.ccifformation49.fr) (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CCIFormation Angers - Cholet - Saumur

formation@maineetloire.cci.fr

[www.ccifformation49.fr](http://www.ccifformation49.fr)

02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

